

**SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD**

GUIDE DU CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du ministre de en date du
Tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jort N° du)

Organisme : office du thermalisme.....
Domaine de la prestation : Secteur des stations thermales.....
Objet de la prestation : .. normes et conditions d'agrément ,d'organisation et
d'exploitation d'un établissement thermal.

Conditions d'obtention

Soumise au cahier des charge

Références législatives et/ou réglementaires

Arrêté du ministre du tourisme et de l'artisanat du 24 août 1999, portant approbation du cahier⁵
des charges fixant les normes et les conditions d'agrément, d'organisation et d'exploitation d'un
établissement thermal.